

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



***Le Conseil des Arts du Canada 1957-1982* de Laurent Mailhot et Benoît Mélançon**

Adrien Thério

Numéro 32, hiver 1983–1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/40057ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Thério, A. (1983). Compte rendu de [*Le Conseil des Arts du Canada 1957-1982* de Laurent Mailhot et Benoît Mélançon]. *Lettres québécoises*, (32), 65–66.

Ce n'est pas le Conseil des Arts qui a voulu fêter son vingt-cinquième anniversaire en demandant aux deux auteurs de faire l'histoire de ces vingt-cinq ans. L'initiative est venue du directeur des éditions Leméac, Yves Dubé, qui, en 1981 proposait à Laurent Mailhot de faire l'histoire du Conseil. Celui-ci s'adjoignit Benoît Melançon et moins de deux ans plus tard, les recherches étaient faites et le livre fini. Le voici maintenant tout frais sorti des presses. Plus de 400 pages de texte. Des appendices où l'on trouve même une «Chronologie historique et culturelle» et des centaines de notes à la fin de chaque chapitre qui vous éclairent et précisent les dates. Pour qu'on ne se trompe pas sur l'origine du livre, les auteurs précisent dans leur avant-propos: «Ce livre n'est d'aucune façon une publication officielle, un rapport autorisé. C'est un livre d'auteurs, libre, personnel, engagé, quoique soigneusement documenté. Une étude qui tient à la fois de la critique, de l'analyse, de la synthèse et du reportage. Nous avons voulu examiner et présenter le Conseil des arts sous

ses différentes facettes; en évoquer l'esprit et le style, en décrire les structures, le fonctionnement et l'évolution, (...) le juger à l'oeuvre et l'épreuve, sur pièces, sans complaisance ni hostilité».

Après avoir parcouru assez attentivement cette histoire-document, je suis obligé de dire que cette mise au point de l'avant-propos n'est pas trompeuse. Il s'agit d'un travail bien fait, bien organisé, écrit dans une langue simple et efficace. Pas de longueurs, pas d'artifice. Des faits, des explications.

Le livre est divisé en trois grandes parties. La première concerne surtout le Conseil des arts lui-même. D'abord en résumé, son histoire. Suivent trois chapitres intitulés: «Entre l'idéalisme et le réalisme», «Le Conseil des arts et ses publics», «Le Conseil des arts dans le monde». La deuxième partie porte sur «Les arts». Il y est question d'arts visuels, de théâtre, de musique, de chant, de ballet, de danse et de l'Office des tournées. La dernière partie est consa-

crée à la littérature, aux humanités et aux sciences sociales.

Cette présentation n'a pas pour but de contester les jugements des auteurs. Leurs critiques sont d'ailleurs toujours très nuancées. S'ils n'oublient pas de mentionner les erreurs de parcours du Conseil des Arts, ils s'attardent davantage à parler des réalisations de ce dernier. Et ma foi! quand on a parcouru ces 400 pages, on est sinon ébloui tout au moins surpris de tout le travail accompli par cet organisme surtout depuis dix ans. C'est un livre qui rend justice à tous ceux qui ont participé à l'évolution du Conseil. C'est un livre qui dit aussi que ce Conseil, surtout à cause de l'étendue du pays et de sa population restreinte, est devenu indispensable.

Voici avec la permission de l'éditeur, la conclusion de ce travail. Cette lecture vous donnera probablement l'envie d'en savoir plus long. Et ce sera tant mieux.

Adrien Thério

LE CONSEIL DES ARTS DU CANADA 1957-1982

de Laurent Mailhot et Benoît Melançon

En vingt-cinq ans, le Conseil des arts a connu un Canada dirigé parfois par les Conservateurs (Diefenbaker, Clark), surtout par les Libéraux (Pearson, Trudeau); un Canada prospère, innocent, confortable, ontarien pour ainsi dire, puis, malgré le Centenaire de la Confédération, le rapatriement de Londres et l'imposition par Ottawa de la «nouvelle Constitution», un Canada fasciné et inquiet, mal à l'aise dans son grand corps et son visage artificiel, américain, bilingue (et multiculturel) malgré lui, combattant l'inflation par le chômage, déplaçant son centre de gravité vers l'Ouest, régionaliste sinon séparatiste (de Terre-Neuve à l'Alberta en passant par le Québec). Ce Canada à la fois lourd et

léger, gauche et fragile, adolescent dont les membres ont allongé trop vite, le Conseil des arts l'a vu, de crise en crise, prendre conscience de ses possibilités, puis de ses limites. Dans les arts comme dans les communications (malgré le succès de Télidon), dans l'éducation supérieure comme dans le pétrole et autres sources d'énergie... et de conflits.

En même temps qu'il était un moteur, le Conseil des arts du Canada fut un témoin attentif, subtil, de la vie culturelle dans son sens le plus large et dans ses implications précises. Le Canada est fait par ses artistes, ses penseurs, autant qu'il les prépare, les prédispose, les indispose, les produit. Le Conseil n'a jamais

séparé sa conception de l'homme et du pays. Toute création, à ses yeux, est totale. Qu'il s'agisse d'un objet, d'un texte, d'un spectacle, d'un concept, d'une découverte scientifique, il s'agit toujours de liberté et de responsabilité, d'ouverture et de partage, d'autonomie et de concertation.

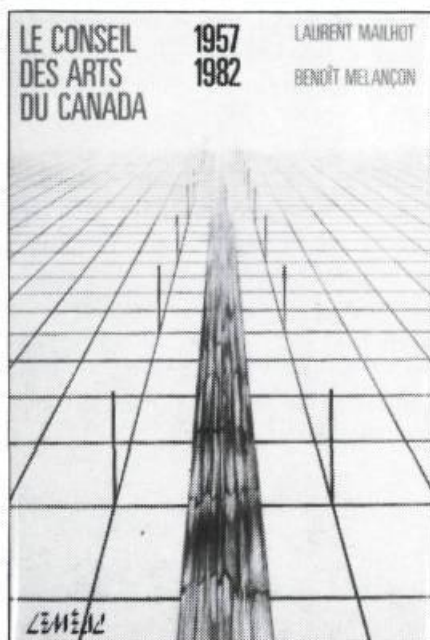
Tout le long de son histoire, le Conseil des arts fut, nous l'avons dit, un microcosme de la géopolitique canadienne: sa «carte imaginaire», son «village» convivial. Sa période de croissance (elle-même divisée en une phase accélérée et une phase lente) correspond aux années fastes du développement industriel, urbain, syndical; sa période problématique (depuis les années soixante-dix) correspond au ralentissement de l'économie, aux tensions sociales, ethniques, politiques. Cela n'est pas seulement dû au fait que le Conseil doit de plus en plus compter sur l'aide gouvernementale et l'appui parlementaire, alors que les ministres

(Secrétaire d'État, ministre des Communications) veulent étendre leur autorité; cela vient plus largement de la situation même du Conseil des arts dans la communauté culturelle.

En contact quotidien avec les individus, les groupes, les institutions d'enseignement, de recherche, de création, de diffusion de la culture, le Conseil des arts du Canada se trouve d'emblée et de plain-pied au niveau de ce qui se sait, se sent, se prépare. Les jeunes boursiers et les nouveaux écrivains annoncent l'avenir, identifient des problèmes inédits. Leur sensibilité n'est pas exactement celle des lauréats, des critiques, des conseillers, des membres des différents jurys. D'un bout à l'autre du pays comme de haut en bas de l'échelle des âges et de l'échelle sociale, le Conseil des arts pouvait lire — surtout avant le départ des Humanités et Sciences sociales, en 1978 — l'état des questions, des idées, des images, de l'énergie créatrice. Les rapports annuels, au temps de Peter Dwyer et, ces dernières années, sous la plume présidentielle de Gertrude Laing ou de Mavor Moore, témoignent de cette imbrication des activités du Conseil, des productions de l'art et de la recherche et, jusqu'à un certain point, de l'atmosphère politique ou idéologique.

Depuis 1957, comme avant lui la Commission Massey, le Conseil des arts est un révélateur, sinon de l'«état de l'Union» (comme on dit aux États-Unis), du moins de l'image que les Canadiens veulent bien donner ou accepter d'eux-mêmes. Peu et mal connu du grand public — il a su éviter les crises majeures et l'agitation superficielle —, le Conseil des arts a sans doute une influence plus profonde, plus durable que celle de la plupart des organismes culturels qui ont mission de service public. Ceux-ci, très spécialisés — radio-télévision, cinéma, archives, musées, recherche — ne peuvent prendre une vue d'ensemble aussi vaste et aussi nuancée que celle du Conseil des arts.

Cette polyvalence, cette ouverture constituent la force et parfois la faiblesse du Conseil des arts. Moins nettement identifié que les autres organismes officiels, il est occasionnellement la cible de critiques mal ajustées. Moins bureaucratisé, il peut paraître moins organisé — alors qu'il l'est autrement. Matériellement moins visible — il n'a ni labora-



toires, ni grandes salles, pas même un édifice à lui —, il pourrait presque disparaître sans que le citoyen moyen ne s'en inquiète. Par chance, au cours de ses vingt-cinq ans d'existence, le Conseil s'est fait beaucoup plus d'amis que d'ennemis, et ceux-là sont aussi influents que ceux-ci, dans la littérature, le monde du spectacle, les universités, les journaux (surtout anglophones), voire à Bay Street et sur la colline parlementaire.

Les raisons fondamentales de l'efficacité du Conseil des arts dans son rôle d'animateur, de stimulant (autant par les jugements qu'il rend que par l'argent qu'il distribue) peuvent être ramenées à trois: 1) sa fidélité à l'esprit démocratique, libéral et humaniste de la Commission Massey, dont le Rapport, en 1951, fut un excellent diagnostic; 2) son fonctionnement par comités, consultations et jurys pris non pas au-dessus ou à côté mais dans les milieux intellectuels et artistiques; 3) l'intelligence, la souplesse, l'enthousiasme et parfois le courage de ses cadres, dans leur action comme leurs discours. Le Conseil des arts, qui avait pris un très bon départ, a su garder le cap, sinon maintenir toujours la vitesse. Entre l'argent et la création, entre Ottawa et les individus, groupes ou institutions, il a assuré un passage honnête, harmonieux.

Le Conseil des arts a connu, bien sûr, des déceptions et des échecs: engloutissements financiers du théâtre à Toronto dans les années soixante; manque de

coordination des administrateurs du spectacle; faible assistance aux concerts universitaires (sans vedette) organisés par le Conseil; disparition précoce du Canadian String Quartet, fondé et fortement subventionné en 1961; refus des Prix du Gouverneur général par quelques nationalistes québécois; accusations d'élitisme et d'hégémonie centralisatrice par certains Maritimers et Westerners; nomination britannique explosive à Stratford; boursiers (gauchistes ou originaux) controversés; programmes rapidement annulés ou indéfiniment suspendus: aide à la formation des journalistes, à la rédaction des mémoires d'artistes, subventions à long terme (trois ans) à des écrivains canadiens qui ont fait leur marque... Cela est peu dans l'ensemble: l'ombre qu'il faut pour donner au tableau sa lumière. Le plus grave problème du Conseil fut, depuis quelques années surtout, un problème de financement, donc d'autonomie et de planification. La concurrence de certains programmes (ou gestes) ministériels éphémères, ponctuels, sinon démagogiques, gêna l'effort de rationalisation et de cohérence du Conseil des arts.

Dans cette perspective, devons-nous juger pessimiste ou tout simplement réaliste, dramatique, cette déclaration du Conseil des arts au Comité d'étude de la politique culturelle fédérale en 1981?

À l'heure actuelle, le mot d'ordre est de survivre plutôt que d'accomplir. Les meilleurs orchestres, théâtres, galeries, maisons d'édition et autres organismes essentiels sont tout juste capables de se maintenir, certains perdent pied. Ce qui est plus grave, c'est que, pour les protéger, nous avons dû hypothéquer l'avenir du pays. Soutenir les nouvelles compagnies, les jeunes artistes, les esprits inventifs qui s'aventurent aux frontières de l'art, est tout simplement devenu impossible, à moins de décoiffer Pierre pour coiffer Paul. (Applebaum-Hébert, 28-29)

Survivre, non pas en attendant de vivre, mais après avoir (un peu) vécu? Rien de plus injuste, de plus dur, de plus difficile à exiger des créateurs, qui doivent être les plus libres (et responsables) des hommes libres. Le Canada, même en récession économique, peut-il revenir, après l'action du Conseil des arts, au niveau culturel des années cinquante? Qui l'accepterait?